



Paris, le 18 mars 2009

Communiqué commun de l'Institut Français de la Mer et du Cluster Maritime Français

À propos du Grenelle de la mer

L'Institut Français de la Mer (IFM) et le Cluster Maritime Français (CMF) soutiennent le projet du gouvernement, confirmé ce matin en conseil des ministres, d'organiser un « Grenelle de la mer ». Ils approuvent la mise en œuvre d'une vaste concertation avec et entre tous les acteurs du monde maritime français à un moment où la mer est plus que jamais l'avenir de la terre, tant sur le plan de l'environnement que sur celui des échanges entre les hommes et des flux économiques et commerciaux.

L'Institut Français de la Mer approuve d'autant plus cette initiative très importante qu'elle doit normalement nourrir un Comité interministériel de la mer - le premier depuis de trop longues années - qui devrait lui-même être une étape déterminante pour la définition d'une stratégie maritime pour la France, c'est à dire de cette « VISION pour une France maritime » réclamée aux « Assises de l'économie maritime / Journées de la mer » au Havre en décembre dernier. Il s'attachera à ce que le temps et les moyens humains nécessaires soient consacrés à cette grande et légitime ambition.

Le Cluster Maritime Français, qui suivra attentivement les travaux des groupes du Grenelle mais qui surtout a œuvré pour que les professionnels maritimes qu'il représente (fédérations, comités, entreprises) soient parties prenantes aux groupes qui les concernent en fonction des thèmes finalement adoptés, se réjouit aussi de cet évènement fondamental pour le maritime français. Sa seule exigence - au nom d'une coopération efficace et à l'heure où la nécessité de préserver les océans est aujourd'hui totalement intégrée par les professionnels maritimes français - est qu'à côté des ONG, tous les grands métiers maritimes soient représentés directement par leurs organisations professionnelles légitimes et que l'importance de leurs activités soit prise en compte comme elle le mérite.

L'économie maritime était quasiment absente du « Grenelle de l'environnement ». Il est indispensable que cette fois-ci elle soit associée pleinement aux débats, et que son importance économique et sociale soit reconnue dans la grande réflexion lancée pour l'avenir.

L'Institut Français de la Mer et le Cluster Maritime Français sont également attachés à ce que le « Grenelle de la Mer » s'intéresse à la fois à l'homme d'aujourd'hui et à celui de demain.